



## BULLETIN D'ADHÉSION 2024

À compléter lisiblement et à retourner à :  
ACNV France – 3 place Jean Jaurès – 42000 SAINT-ÉTIENNE

M.  Mme  Association ou entreprise : *libellé ou raison sociale* .....  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Téléphone fixe ..... Téléphone mobile .....  
Courriel .....

### Adhésion

Particuliers, association :  30€  60€  120€

Entreprises :  à partir de 150€

Revenus non-imposables (joindre un justificatif) :  10€

### Don

- Je soutiens financièrement ACNV France en plus de mon adhésion  
 Je soutiens financièrement ACNV France mais ne souhaite pas adhérer

### Règlement

- Je soutiens ACNV France par un virement mensuel de .....€ (*minimum 2€*)  
 J'effectue un virement d'un montant de .....€  
 Je joins un chèque d'un montant de .....€

Je souhaite recevoir les informations de l'association, notamment la newsletter

Fait le ..... à ..... Signature :



## PRÉCISIONS

### **Durée de l'adhésion :**

L'adhésion porte sur l'année civile et permet de participer aux décisions d'ACNV France à travers la prochaine Assemblée Générale qui a lieu le 1er semestre de chaque année.

### **Situation par rapport aux associations régionales :**

Pour les régions constituées en association, l'adhésion est simultanée à l'association régionale et à l'association nationale : 50% de votre cotisation est reversée à votre association régionale.

### **Adhésion :**

Plusieurs tarifs sont proposés pour permettre à chacun d'adhérer selon ses ressources financières et son élan à contribuer à l'atteinte des objectifs de l'association.

### **Don :**

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal. Si vous êtes imposable en tant que particulier, 66% du don effectué est déductible des impôts à concurrence de 20% du revenu imposable. Par exemple si vous donnez 90€, cela vous coûte réellement 30€.

### **Règlement :**

Le virement automatique est le moyen le plus simple pour payer votre cotisation. Pour contribuer dans le temps à l'action de l'ACNV France et pour des raisons de facilité de traitement, vous pouvez souscrire au prélèvement automatique à partir d'un montant de 2€ par mois. Votre banque vous précisera comment faire.

### **Coordonnées bancaires de l'ACNV France :**

Association pour la Communication NonViolente France | Banque : CCM ST ETIENNE HOTEL DE VILLE - 27 rue de la Résistance - 42000 SAINT ÉTIENNE | BANQUE 10278 - Guichet 07303 | Compte 00021233301 EUR | IBAN : FR7610278073030002123330130 | BIC : CMCIFR2A